

CONTRAT D'INSCRIPTION POUR CAVALIER.E 2025/2026

PRATIQUE EQUITATION

Label Cheval Qualité France 2025
Etablissement labellisé FFE et agréé Jeunesse et Sport
RCP EquiGenerali Helmett

À retourner (page 1^e et 2) au plus tard avant le 30 juin pour garantir votre place !
avec le règlement, ou les chèques (si paiement échelonné)

Entre Centre Equestre Olhaldea Zalditokia,

Et, Nom, Prénom : _____ (en majuscule)

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Niveau équestre : Club fréquenté auparavant :

Adresse _____

Téléphone : ____ . ____ . ____ . ____ / ____ . ____ . ____ . ____

Courriel: _____

Personne à contacter si besoin :

Nom : _____ Prénom : _____ Téléphone : _____

Titulaire(s) de l'autorité parentale

☐ Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'article L. 321-4 du Code du sport, de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels mon enfant peut être exposé dans le cadre de la pratique de l'équitation.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'assurance responsabilité civile et individuelle accident qu'offre la licence FFE, ainsi que des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires, sur la « page cavalier » du cavalier depuis le site www.ffe.com

☐ Je souscris les garanties d'assurance individuelle accident offertes par la licence FFE.

☐ J'atteste que mon enfant n'a pas de contre-indication à la pratique de l'équitation et, à ce titre, je m'engage à fournir si on me le demandait, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation.

☐ J'accepte, ou ☐ Je refuse, l'utilisation de l'image de mon enfant par le club dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des tarifs **avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente,**

Et avoir choisi la formule et son tarif correspondant :

☐ Formule Cours collectifs à raison d'au moins un cours par semaine
ou

☐ Formule Cours collectifs à raison de 2 cours par semaine
ou

☐ Formule Cours collectifs à raison de 3 cours par semaine
Ou/et

☐ Formule carte de 10 cours, sur réservation à l'avance.

Et Je complète :

Si 1 cours /semaine

Forfait€
Accès installation.....€
Licence FFE.....€
SI Carte de 10 cours.....€
= Total ce jour€

En un seul règlement par chèque ou virement (RIB joint plus bas)

OU

en 3 règlements par chèque :

Chèque n°1 €
Chèque n°2.....€
Chèque n°3.....€

Si 2 cours /semaine ou 3 cours/semaine :

Forfait€
Accès installation.....€
Licence FFE.....€
=Total ce jour€

En un seul règlement par chèque ou virement (RIB joint plus bas)

OU

En 3 règlements par chèque :

Chèque n°1 + 2^{ème} accès installation et 2^{ème} licence (si 2ème personne)..... €
Chèque n°2.....€
Chèque n°3.....€

CARTE :

Carte de 10 cours..... €
Accès installation.....€
Licence FFE.....€
= Total ce jour€

Je soussigné(e), _____ inscrist (Nom Prénom)

.....,

Et je remets le dossier d'inscription accompagné du règlement et les pages 1 et 2 (ce recto verso) suivant le tarif en vigueur.

A _____, Le.....Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Dans la mesure du possible nous essayerons d'en tenir compte lors de l'élaboration des planning

Pour info, merci de renseigner :

disponible le mardi à partir deh
disponible le mercredi, toute la journée oui / non ou à partir deh (entourer)
disponible le jeudi à partir deh
disponible le vendredi à partir deh
disponible le samedi, toute la journée oui / non ou à partir deh (entoure)

Tarifs pour l'année de septembre 2025 à juin 2026

Du 8 septembre 2025 jusqu'au 6 juin 2026

- **Formule en cours collectifs à l'année pour 1 séance par semaine (1h30 d'encadrement) à partir de 6 ans et +**

Libellé	P.U.TTC
Pratique Equitation cours co 1/sem	652€
+	
Accès installations	45€
+	
Licence FFE Enfant et jeune -18ans	29€
OU	
Licence FFE Adulte +18ans	40€

Veuillez régler à l'inscription :

Pour <18 ans : **652€** + accès installation+ licence 45 € + 29€ : Total à régler **726 €**

Pour >18 ans : **652€** + accès installation+ licence 45 € + 40€ : Total à régler **737€**
par virement ou chèque à l'ordre de CE Olhaldea

Possibilité de règlement par fractionnement en 3 fois, sachant que l'inscription vous engage au paiement intégral

Pour Enfant et jeune - de 18ans :

- 1 chèque de **308€** encaissé en **septembre**
- 1 chèque de **209€** encaissé **début décembre**
- 1 chèque de **209€** encaissé **début mars**

Pour Adulte + de 18ans :

- Un chèque de **319€** encaissé en **septembre**
- Un chèque de **209€** encaissé **début décembre**
- Un chèque de **209€** encaissé **début mars**

Les 3 chèques sont à déposer à l'inscription

- **Formule 2 cours par semaine pour le même élève,**

Pour le deuxième forfait = + **597€ /an = 1294€**

Si règlement fractionné pour les 2 forfaits pour <18ans : 1 chèque de 516€ + la Licence (29€) = **545€** et 2 chèques de **389€**

Si règlement fractionné pour les 2 forfaits pour adulte : 1 chèque de 516€ + la Licence (40€) = **556€** et 2 chèques de **389€**

Ou 2 élèves de la même famille

Pour le deuxième forfait = + **567€ /an + 45€ (accès installation pour 2^{ème} élève) = 1309€**

Si règlement fractionné pour les 2 forfaits <18ans : 1 chèque de 525€ + les 2 Licences (29€) = **583€** et 2 chèques de **392€**

Si règlement fractionné pour les 2 forfaits <18ans et 1 adulte : 1 chèque de 525€ + les 2 Licences (29€+40€) = **594€** et 2 chèques de **392€**

- **Formule 3 cours par semaine SECTION SPORTIVE**

(à partir du Galop 4, souhaitant progresser davantage)

= **1891€ pour + licence 29€ = 1920€**

+ 1 coaching concours et 2^{ème} coaching pour le 2^{ème} tour **OFFERTS** (coaching pour 2 tours valeur 85€).

Si règlement fractionné pour ce forfait : 1 chèque de 741€ + licence= 770€, 2 chèques de 575€

Pour une 3ème personne de la même famille nous consulter (licence différente et accès installation, suivant adulte ou jeune)



- **Carte extension du forfait !**

Un cours en + à la carte, pour monter plus, de temps en temps

Si vous prenez un forfait à l'année, vous pouvez rajouter une carte de 10 séances (carte valable 10 mois). Vous pourrez ainsi venir monter une deuxième fois ponctuellement, dans un cours de votre niveau. Horaire à convenir au préalable suivant planning avec la monitrice.

Pour <18 ans : 652€ + accès installation+ licence 45 € + 29€ : Total à régler 726 € + carte de 10 séances 230€ au lieu de ~~250€~~

Pour >18 ans : 652€ + accès installation+ licence 45 € + 40€ : Total à régler 737€ + carte de 10 séances 230€ au lieu de ~~250€~~

Possibilité de commencer l'équitation piano-piano...

- **Nouveau !! Pony Ttiki de 3 à 6 ans 1 séance par semaine (1h d'encadrement)**

Encadrement pour l'éveil, l'apprentissage et la découverte des poney pour les tous petits (on brosse, on selle, travail à pied et monté de façon ludique).

Période : De septembre aux vacances de la Toussaint, puis pause de l'hiver

Reprise après les vacances de février jusqu'à juin.

Libellé	P.U.TTC
Pratique Equitation	398€
+	
Accès installation	45€
+	
Licence FFE	29 €

A l'inscription : Total à régler 472 €

(Créneau horaire à convenir suivant les disponibilités et en fonction de l'évolution du niveau...)

Possibilité de pratiquer l'équitation de temps en temps

- **Formule carte de 10 séances de 1h30, carte valable 10 mois**

Libellé	P.U.TTC
Pratique Equitation Carte de 10	250€
Accès installation	45€
Licence FFE	29 ou 40€

A l'inscription :

Pour Enfant et jeune -18ans 29€ + 45 € licence + accès installations : 74 € +250 soit Total à régler 324 €
 Pour Adulte +18ans 40€ + 45 € licence + accès installations : 85 € +250 soit Total à régler 335 €

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A lire attentivement

1. Inscription

L'inscription est valable pour la saison 2025/2026

Le passage des Galops n'est pas compris dans le tarif des cours et il n'y a aucune obligation de les passer. Cependant, nous pouvons proposer des sessions pendant les vacances d'avril 2026

2. Tarifs

Les prix des prestations proposées par le club s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par email et/ou par courrier. L'inscription à l'année engage le signataire du contrat au paiement du montant dû dans son intégralité. Le montant est payable à l'inscription, toutefois nous pouvons consentir des délais de paiement avec un règlement en plusieurs fois (voir le tableau des échelonnements des chèques avec les tarifs)

3. Licence FFE et assurances

Le club est adhérent de la FFE et à ce titre peut proposer à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale pratiquant ou compétition. La licence FFE pratiquant permet de passer les examens fédéraux (Galops, Degrés) et de bénéficier réductions ou tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence. La licence compétition permet de participer aux compétitions fédérales.

Tout licencié ayant renseigné son adresse email peut recevoir Le Mel Cavalier FFE contenant les informations pratiques sur les partenariats – notamment sur les plus grands concours – et disposer d'un accès privilégié sur www.ffe.com grâce à sa Page Cavalier FFE.

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé et consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur www.pezantassure.fr.

Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

4. Règlement Intérieur

Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter le règlement intérieur applicable au sein du club consultable sur www.olhaldea.com. Tout manquement au règlement intérieur peut donner lieu à une sanction, voire même à l'exclusion.

5. Droit à l'image

Le cavalier ou ses accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues individuelles ou collectives lors des activités proposées par le club. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement au club le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités du club sur son site Internet, des flyers ou sur tout support existant ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à la captation et/ou l'utilisation de son image doit expressément en informer le club.

7. Absence et compensation

Nous vous prions de bien vouloir nous avertir au plus tôt pour toute absence

Lorsque le cavalier s'inscrit pour une séance, un stage, ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement. Toute prestation payée à l'avance permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un engagement de durée et elle n'est pas remboursable ; Il est recommandé d'avertir au plus tôt pour toute absence, car l'organisation d'un cours requiert une organisation préalable, comme rentrer les chevaux, les mettre en condition d'être montés...

Cependant, en cas de force majeure (ex : problème d'ordre familial important), pour cause médicale et sur présentation d'un certificat du médecin de contre-indication à la pratique de l'équitation. Les responsables se réservent le droit de décider éventuellement de l'octroi d'une compensation ou du rattrapage d'un cours.

Dans ces cas uniquement l'absence fera l'objet d'un avoir consenti à titre commercial, de l'ordre de 10€/ cours perdu quel que soit la durée de l'arrêt, et ne pouvant dépasser 4 cours par année de cours (de septembre à juin), soit un avoir éventuel de 40€ maximum pour un élève prenant un cours/semaine,

Ou 8 cours maximum ou un avoir de 80€/année de cours, pour un élève ayant choisi le forfait de 2 cours/semaine,

Et 12 cours maximum ou un avoir de 120€/année de cours, pour un élève ayant choisi le forfait de 3 cours/semaine,

ou si cela est possible, c'est à dire sous réserve des places disponibles, le cavalier pourra monter sur un cours à une date ultérieure en concertation avec les dirigeants.

Tout cours ou reprise non décommandé 24h à l'avance et justifié, reste dû et n'est pas compensable.

Pour tout autre motif de cas de force majeure, la demande sera étudiée par le club.

NOTES IMPORTANTES (complètent le Règlement Intérieur)

A l'attention des cavaliers et de leurs parents :

Cours et stages :

Comme toute autre activité, culturelle ou sportive, afin d'améliorer la concentration des cavaliers et par souci de développement de leur autonomie dans la préparation de leur monture ainsi que durant leurs séances montées, le centre équestre Olhaldea demandera aux parents de suivre quelques règles :

Nini Poney Ttiki, débutants ou G1 : Les parents devront laisser leur enfant dès qu'ils sont pris en charge.

Autres cours : Les parents devront laisser leur enfant dès le début de la séance.

S'ils désirent assister aux séances, les parents pourront regarder plutôt la fin du cours depuis la partie gauche du manège en arrivant depuis le parking. Nous demandons de respecter des règles de courtoisie : silence, téléphone éteint, ne pas intervenir auprès de leur enfant pendant le cours ni auprès de l'enseignant.

Les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe encadrante d'Olhaldea uniquement pendant la durée de leurs cours, en y ajoutant 1/4 d'heure avant et 1/4 d'heure après le cours.

Examens fédéraux et passage au niveau supérieur :

C'est le niveau technique et théorique de chacun, validé par l'enseignant référent, qui permet de s'inscrire à un examen ou un à cours supérieur.

Un an d'équitation n'implique pas systématiquement le passage au niveau supérieur. De plus, pour s'inscrire à un passage d'examen, il faut avoir reçu l'avis favorable de l'enseignant.

Soins aux chevaux et matériel :

En cas de manquement, de matériel cassé ou abîmé ou de constat de blessure sur un équidé, merci de le signaler immédiatement à l'enseignant ou à un responsable du club.

- Le cheval doit être convenablement brossé par l'élève.
- Il est demandé à chacun de veiller à la propreté des installations, et d'agir en cavalier responsable et civique, en ramassant par exemple le crottin de son cheval, en respectant les autres cavaliers, etc.

Ponctualité

Pour le bon déroulement des cours, les cavaliers doivent arriver à l'heure et plutôt en avance (1/2 heure avant le début du cours). Tout cavalier arrivé en retard ne pourra en aucun cas prétendre rattraper ce retard ou obtenir une réduction.

Cartes

Les cartes sont valables durant 10 mois.

Le titulaire d'une carte de 10 cours doit avertir de sa venue à un cours et vérifier de la disponibilité de la place sur un cours, sachant qu'il n'est pas prioritaire par rapport aux cavaliers inscrits en cours collectifs à l'année. Lorsque sa carte est terminée il doit prendre soin de la renouveler s'il souhaite poursuivre les cours.

Virus

Il est recommandé de ne pas oublier les bonnes pratiques d'hygiène, de porter un masque à votre arrivée et durant la préparation du cheval si vous êtes souffrant, de se laver les mains ou d'utiliser, du gel hydroalcoolique.

En cas de non-respect, vous vous mettez en danger, ainsi que le personnel du club, les autres cavaliers et leurs proches.

L'équipe encadrante d'Olhaldea se tient à votre disposition sur rendez-vous, ou à la fin des cours.

Sare, Février 2025